



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le lundi 10 février 2025 à 20 heures. La séance est présidée par madame la mairesse, Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette séance :

Madame la conseillère : Sophie Desrosiers
Messieurs les conseillers : Claude Bélisle
Pierre-Luc Payette
Jean Bourgeois

Étaient absent monsieur le conseiller Serge Rivest et monsieur le conseiller Pierre-Luc-Gaudreau.

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à la séance monsieur Benoît Grimard, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025
4. GESTION ADMINISTRATIVE
 - 4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'OFFRE DE SERVICES POUR L'ÉLECTION GÉNÉRALE 2025
 - 4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES
 - 4.3 COMITÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025
 - 4.4 RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 4 910 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 21 FÉVRIER 2025
5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER
 - 6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT
 - 6.3 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'OFFRE DE SERVICES # 241015B DE SMI PERFORMANCE +
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
10. LOISIRS ET CULTURE
11. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 11.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES INTERVENTIONS
12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 heures et présidée par madame Ghislaine Pomerleau, mairesse de Saint-Liguori. Monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la séance.



2025-014 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourgeois,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,

et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2025-015 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025

CONSIDÉRANT QUE le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et par conséquent, il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette,
Appuyé par madame la conseillère Sophie Desrosiers,

et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. GESTION ADMINISTRATIVE

2025-016 4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'OFFRE DE SERVICES POUR L'ÉLECTION GÉNÉRALE 2025

CONSIDÉRANT QU'une élection générale aura le 2 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services de l'entreprise InnoVision+ inc. pour un service de soutien technologique aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale et des autres processus électoraux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services inclut l'impression des bulletins de vote;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourgeois,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,

et résolu :



Que le conseil municipal accepte l'offre de services et d'autoriser monsieur Benoît Grimard à signer pour et au nom de la Municipalité l'offre de services pour l'élection générale 2025 pour un montant de 11 650 \$ plus les frais de support, d'installation et les taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.120.00.429

C.C. Service de la comptabilité

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2025-017

4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire des Samares demande un protocole d'entente pour l'utilisation des locaux, d'équipements, de terrains et d'aménagements;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reconnaît les avantages d'une collaboration entre les deux organismes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette,
Appuyé par madame la conseillère Sophie Desrosiers,

et résolu :

Que le conseil municipal autorise madame Ghislaine Pomerleau mairesse et monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente pour l'utilisation des locaux, d'équipements, de terrains et d'aménagements.

C.C. Service de la comptabilité et du loisir

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2025-018

4.3 COMITÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025

Considérant que la Municipalité désigne les élus suivants sur les différents comités pour 2025 :

Ressources humaines	Monsieur Claude Bélisle, monsieur Pierre-Luc Payette madame Ghislaine Pomerleau
Voirie et travaux publics	Monsieur Claude Bélisle, monsieur Pierre-Luc Gaudreau, madame Ghislaine Pomerleau
Bibliothèque, politique familiale et communication	Madame Sophie Desrosiers, madame Ghislaine Pomerleau
Sécurité incendie, civile et policière	Monsieur Jean Bourgeois, madame Ghislaine Pomerleau
Aqueduc, égout et assainissement	Monsieur Pierre-Luc Gaudreau, madame Ghislaine Pomerleau
CCU (Comité consultatif en urbanisme) et Politique Mada	Monsieur Serge Rivest, madame Ghislaine Pomerleau



Loisirs, culture et patrimoine	Monsieur Pierre-Luc Payette Madame Sophie Desrosiers Monsieur Serge Rivest Madame Ghislaine Pomerleau
Environnement et embellissement	Monsieur Jean Bourgeois, madame Ghislaine Pomerleau

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Sophie Desrosiers,

et résolu :

De nommer ces élus sur les différents comités municipaux pour l'année 2025.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2025-019

4.4 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 4 910 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 21 FÉVRIER 2025

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Liguori souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 910 000 \$ qui sera réalisé le 21 février 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2017-410	2 593 200 \$
2017-410	1 015 400 \$
2018-418	835 900 \$
2018-418	416 900 \$
2018-414	15 900 \$
2018-414	23 800 \$
2017-404	8 900 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2017-410, 2018-418, 2018-414 et 2017-404, la Municipalité de Saint-Liguori souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourgeois,
Appuyé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette,

et résolu :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 21 février 2025;



2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 21 février et le 21 août de chaque année;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère) trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière
179, rue Saint-Pierre Sud
Joliette (Québec) J6E 5Z1
8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité de Saint-Liguori, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2017-410, 2018-418, 2018-414 et 2017-404 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 février 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

C.C. Service de la comptabilité

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Ghislaine Pomerleau, mairesse ouvre la période de questions à 20 h 08 pour se terminer à 20 h 16.

6. GESTION FINANCIÈRE



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

2024			
202401052 (I)	GLOBAL PAYMENT	PAIEMENT EN LIGNE CARTE	108,93 \$
202401053 (I)	LAVAGE EXPERT INC.	MÉNAGE CHALET LOISIRS SEPT	520,26 \$
		TOTAL 2024	629,19 \$
2025			
202500046 (I)	BELL CANADA	AD COMMUNICATION CHALET	388,20 \$
202500047 (I)	LUCIOLE	AD INTERNET BIBLIOTHÈQUE	307,90 \$
202500048 (I)	MARCHÉ DES RAPIDES	ESSENCE VOIRIE	1 669,28 \$
202500049 (I)	BIONET MULTISERVICES	ENT. MÉNAGER CHALET	298,94 \$
202500050 (I)	POSTE	CC ACHAT TIMBRES COMPTES	1 252,08 \$
202500051 (I)	BELL CANADA	CC COMMUNICATIONS	278,81 \$
202500052 (I)	AMAZON	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202500053 (I)	DESJARDINS ASSURANCES	ASSURANCES COLLECTIVES	3 225,80 \$
202500054 (I)	MRC DE MONTCALM	QUOTE-PART ÉVALUATION	3 578,38 \$
202500055 (I)	FQM	RECUEIL RÈGLEMENT MUN.	220,50 \$
202500056 (I)	DAVID GAUDET ÉLECTRIQUE	DIVERS TRAVAUX AQUEDUC	3 830,05 \$
202500057 (I)	CLAUDE BÉLISLE	ACHAT BRUNCH CITOYENS	132,63 \$
202500058 (I)	NATHALIE LÉVESQUE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	42,00 \$
202500059 (I)	ÉMILIE RONDEAU	REMB. LOCATION CHALET	275,00 \$
202500060 (I)	BIONET MULTISERVICES	ENT. MÉNAGER BIBLIO BUR.	448,39 \$
202500061 (I)	SOPHIE DESROSIERS	ACHAT BRUNCH CITOYENS	5,79 \$
202500062 (I)	SOLUTIONS	POMPAGE ET NETTOYAGE	3 914,49 \$
202500063 (I)	HYDRO-QUÉBEC	AD ÉLEC LUMIÈRES RUES	447,94 \$
202500064 (I)	LUCIOLE	AD INTERNET AQUEDUC	51,72 \$
202500065 (I)	LE GROUPE HARNOIS	MAZOUT BIBLIOTHÈQUE	1 271,28 \$
202500066 (I)	INFOTECH	TRANSPORT COMPTES TAXES	57,34 \$
202500067 (I)	EBI ENVIRONNEMENT INC.	SER. DÉCHET 6VC TERRAIN	850,37 \$
202500068 (I)	CODERRE O. & FILS	ACHAT ENTRETIEN PARC	121,20 \$
202500069 (I)	TOURISME LANAUDIÈRE	ADHÉSION 2025	316,18 \$
202500070 (I)	TROPHÉES J.L.M.INC.	PLAQUETTE CONSEILLER	26,42 \$
202500071 (I)	ORKIN CANADA	SERVICE ANTIPARASITAIRE	191,36 \$
202500072 (I)	CANADIAN TIRE	OUTILS ET ACCESSOIRES	119,53 \$
202500073 (I)	WOLSELEY CANADA INC.	PIÈCES POUR LE RÉSEAU	144,53 \$
202500074 (I)	PIÈCES DE CAMIONS	ACHAT POUR ENTRETIEN	7,19 \$
202500075 (I)	XEROX CANADA LTÉE	FRAIS IMPRESSION	456,40 \$
202500076 (I)	SOUDURE AUREL PICARD	VENTE DE MATÉRIAUX VOIRIE	253,15 \$
202500077 (I)	BOUCHERIE AU PIGNON	ACHAT BRUNCH CITOYENS	117,06 \$
202500078 (I)	LES ÉQUIPEMENTS R.	ACHAT POUR ENTRETIEN	160,68 \$
202500079 (I)	ENTANDEM	FRAIS LICENCE 2025 CHALET	270,74 \$
202500080 (I)	NORDIKEAU INC.	PRÉLÉ. ANALYSES EAUX	5 093,98 \$
202500081 (I)	CONSEIL DÉVELOPPEMENT	COTISATION GÉNÉRALE 2025	143,72 \$
202500082 (I)	PITNEY BOWES CANADA	DEUX CARTOUCHES D'ENCRE	227,62 \$
202500083 (I)	HAMSTER	ACHAT DE PAPETERIE BUREAU	230,78 \$
202500084 (I)	FONDATION HOREB	DÉGUSTATION VINS	125,00 \$
202500085 (I)	CAUCA CENTRE	FRAIS ANNUELS	2 455,08 \$
202500086 (I)	RATELLE, RATELLE	SERVITUDE RUE BOURDON	3 430,02 \$
202500087 (I)	GENEVIÈVE BREault	PROG. AIDE FINANCIÈRE	200,00 \$
202500088 (I)	DENIS MALO ET FILS INC.	TRAV. RÉFECTION AQUEDUC	27 823,95 \$
202500089 (I)	DOMINIC CHALIFOUX	REMB. ACHAT VÊTEMENT	165,24 \$
202500090 (I)	HYDRO-QUÉBEC	AD ÉLEC. PIED COURANT	10 607,59 \$
202500091 (I)	LUCIOLE	AD INTERNET CHALET	57,48 \$
202500092 (I)	ENT. MICHAEL BOYER	3E VERS DÉNEIGEMENT	57 078,24 \$
202500093 (I)	AMAZON	ACHAT GARAGE MUNICIPAL	23,52 \$



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
 Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
 info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

202500094 (I)	COMMISSION TRANSPORTS	CC MISE À JOUR REGISTRE	74,50 \$
202500095 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202500096 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202500097 (I)	POSTE	CC ENVOI POSTAL BULLETIN	200,98 \$
202500098 (I)	VISTAPRINT	JOURNÉE PERSÉVÉRANCE	1 821,17 \$
202500099 (I)	DOLLARAMA	CC ÉQUIPEMENT CHALET	81,06 \$
202500100 (I)	RACJ MONTRÉAL	CC PERMIS DE RÉUNION	59,50 \$
202500101 (I)	CLUB ENTREPÔT 8216	CC ACHAT BRUNCH CITOYENS	73,13 \$
202500102 (I)	HART JOLIETTE	CC FOURNITURES	52,92 \$
202500103 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202500104 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202500105 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202500106 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202500107 (I)	CENTRE DE SERVICES	REMISES DE L'EMPLOYEUR	20 884,30 \$
202500108 (I)	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	REMISES DE L'EMPLOYEUR	4 696,84 \$
202500109 (I)	SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR	310,57 \$
202500110 (I)	RETRAITE QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	967,55 \$
202500111 (I)	REVENU QUEBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 053,88 \$
202500112 (I)	LES PRODUCTIONS PRO	ACOMPTE FÊTE NATIONALE	1 724,63 \$
202500113 (I)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	404,52 \$
202500114 (I)	BELL CANADA	AD COM STATION ÉGOUT	399,73 \$
202500115 (I)	HYDRO-QUÉBEC	AD ÉLECTRICITÉ CHALET	2 825,22 \$
202500116 (I)	PROXIM	CC ARTICLES TOILETTE	43,66 \$
202500117 (I)	MRC DE MONTCALM	QUOTE-PART ÉVALUATION	3 578,42 \$
202500118 (I)	LE GROUPE HARNOIS	MAZOUT BIBLIOTHÈQUE	1 306,08 \$
202500119 (I)	INFOTECH	ACHAT COMPTES DE TAXES	1 369,36 \$
202500120 (I)	FONDS DE L'INFORMATION	AVIS DE MUTATIONS	18,00 \$
202500121 (I)	CODERRE O. & FILS	ACHATS GARAGE MUNICIPAL	142,81 \$
202500122 (I)	CCAQ	TÉLÉSURVEILLANCE STATION	193,16 \$
202500123 (I)	ST-CHARLES-BORROMÉE	QUOTE-PART SERVICE	17 328,00 \$
202500124 (I)	PIÈCES DE CAMIONS	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	1 981,12 \$
202500125 (I)	XEROX CANADA LTÉE	FRAIS IMPRESSION	286,54 \$
202500126 (I)	CROIX-ROUGE CANADIENNE	AVIS DE CONTRIBUTION 2025	461,79 \$
202500127 (I)	NORDIKEAU INC.	MISE PLACE PLATEFORME	1 322,21 \$
202500128 (I)	MINISTRE DU REVENU	COTISATION 2024 NORMES	280,27 \$
202500129 (I)	ENT. MICHAEL BOYER	DÉNEIGEMENT DOMAINES	8 119,35 \$
202500130 (I)	LONGUS ÉQUIPEMENT INC.	ACHAT PIÈCES POUR PÉPINE	8 056,38 \$
202500131 (I)	CARREFOUR CANIN	RAPPORT INTERVENTIONS	701,68 \$
202500132 (I)	HAMSTER	ACHAT DE PAPETERIE VOIRIE	94,56 \$
202500133 (I)	GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	HONORAIRES PROF.	2 357,80 \$
202500134 (I)	IMPRIMERIE DURAND LTÉE	IMPRESSION BULLETIN	574,88 \$
202500135 (I)	GROUPE AKIFER INC.	PLAN PROTECTION SOURCES	9 841,86 \$
202500136 (I)	ÉQUIPEMENTS STINSON	ENT. INFRASTRUCTURES	615,67 \$
202500137 (I)	CONST. & EXPERTISE PG	EXPERTISE GÉOTECHNIQUE	16 149,39 \$
202500138 (I)	ALEXANDRE ROY	POLITIQUE REMB. SPORT	300,00 \$
		TOTAL 2025	243 158,53 \$
		GRAND TOTAL	243 787,72 \$
		SALAIRES EMPLOYÉS	45 546,84 \$
		SALAIRES ÉLUS	6 905,45 \$
		TOTAL DES SALAIRES	52 452,29 \$
		GRAND TOTAL	296 240,01 \$



Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par des employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement numéro 2023-463. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 CM.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,
Appuyé par monsieur le conseiller Jean Bourgeois,

et résolu :

Que le conseil municipal approuve la liste des comptes à payer des numéros 202401052 à 202401053 et 202500046 à 202500138 au montant de 296 240,01 \$.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Aucun dépôt du rapport des activités de fonctionnement au 31 janvier 2025.

6.3 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Aucun dépôt du rapport des activités d'investissement au 31 janvier 2025.

7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

2025-021

7.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'OFFRE DE SERVICES # 241015B DE SMI PERFORMANCE

CONSIDÉRANT QUE lors du congrès de la Fédération des Municipalités du Québec (FQM) qui a eu lieu en septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE lors de la visite du Salon affaires municipales une démonstration sommaire du logiciel a été présentée aux élus et à la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a démontré un intérêt et qu'une présentation détaillée a eu lieu;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services pour l'implantation de la méthode SMI Performance et ses outils de planification pour le service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,
Et appuyé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette,

et résolu :

Que le conseil municipal procède à l'achat du logiciel SMI Performance pour la planification des travaux publics au montant de 11 800 \$ plus les taxes applicables, incluant l'implantation et la formation aux employés.

D'imputer cette dépense au poste 23.040.01.729

Madame la mairesse demande le vote.



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES INTERVENTIONS

Dépôt du rapport de compilation des interventions pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2024.

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Ghislaine Pomerleau, mairesse ouvre la période de questions à 20 h 19 pour se terminer à 20 h 26.

2025-022 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

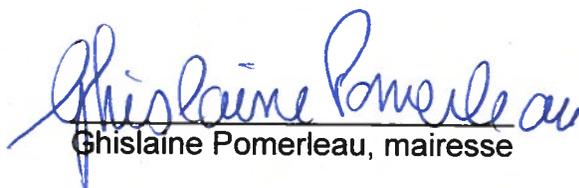
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé monsieur le conseiller Claude Bélisle par, appuyé par madame la conseillère Sophie Desrosiers et résolu de lever la séance à 20 h 27.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.


Ghislaine Pomerleau, mairesse


Benoît Grimard, directeur
général et greffier-trésorier

Je, Ghislaine Pomerleau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Ghislaine Pomerleau, mairesse

